

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2014**

**N°3 :**

**OBJET : Point budgétaire**

**Présents :**

**Conseil général du Doubs**

- M. Claude JEANNEROT, Président
- M. Rémy NAPPEY, Vice-Président

**Etat**

- Mme Claire CHATON-AUBEY, Directrice Régionale Adjointe des Affaires Culturelles de Franche-Comté

**Conseil Régional de Franche-Comté**

- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

**Ville d'Arc et Senans**

- M. Jacques MAURICE, Maire

**Personnalités qualifiées**

- M. Daniel BOUCON
- M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts
- M. François FAVORY
- M. Denis GRANDJEAN
- M. Michel ROIGNOT, Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche

**Représentants du personnel de l'EPCC**

- Mme Nathalie DURAND-BRETON, responsable de la librairie boutique
- M. Lionel VIARD, responsable de la programmation culturelle

- M. Jean-Paul PROST, Comptable de l'EPCC

**Pouvoirs :**

- M. Alain DAUBAS, Electricité de France a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Claude JEANNEROT
- M. Stéphane FRATACCI, Préfet de Région a donné pouvoir à Mme Claire CHATON-AUBEY
- Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté a donné pouvoir à M. Loïc NIEPCERON

**Absents excusés :**

- M. Gilles BEDER, Maire de Salins-les-Bains
- Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel
- M. Jacques BREUIL, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Alain DAUBAS, Electricité de France
- M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs

**Rapporteur :** M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

\*\*\*\*\*

**EXPOSE**

**Budget de fonctionnement 2015**

A la suite du Débat sur les Orientations Budgétaires de novembre, la Direction de l'EPCC a élaboré le budget primitif 2015 (annexé au rapport). Il traduit les enjeux de l'année à venir et les orientations proposées par la Direction.

## Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

### 1 – Une stabilisation des ressources dédiées à la programmation scientifique et culturelle et à la médiation pour les jeunes publics

Comme cela a été rappelé par les partenaires publics et la Direction lors des derniers Conseils d'Administration, ce ne sont pas les aspects financiers qui doivent déterminer les décisions quant à l'avenir de la Saline, mais bien le projet scientifique et culturel de l'établissement, qui se trouve lui-même au cœur même des raisons d'existence de l'EPCC. Autrement dit, même si l'on connaît les contraintes budgétaires actuelles, le projet scientifique et culturel ne peut pas être une variable d'ajustement.

Le budget 2015 prévoit ainsi un maintien des budgets culturels à une hauteur comparable à celle de 2014.

### 2 – Un budget de ressources humaines de plus en plus contraint, allégé temporairement par la vacance du poste de Direction

L'évolution structurelle du budget de ressources humaines à effectifs constants (+1,93% par an, soit environ 45k€) est déterminée principalement par :

- La valeur du point d'indice de la convention collective (+1,28% par année en moyenne)
- L'ancienneté des salariés (+0,65% par année en moyenne)

Les effectifs saisonniers du pôle « Evénements d'entreprises et séjours » sont plus importants que l'an passé (et financés par l'augmentation des recettes correspondantes) pour répondre à deux objectifs :

- Répondre à la forte augmentation de l'activité d'hôtellerie et de restauration (en volume et en qualité de service),
- Améliorer le confort de travail des salariés, en cohérence avec les préconisations du médecin du travail et de Mme Jallon, psychologue du travail.

En dehors du pôle EES, si le budget RH 2015 est maintenu au même niveau que 2014, c'est du fait de la vacance du poste de Direction sur les premiers mois de l'année (11k€ par mois, cotisations sociales incluses).

### 3 – Une augmentation des recettes propres de 2% par an par rapport au réalisé 2014

Pour répondre à la chute de la fréquentation de 15% de l'année 2013, des plans d'actions ont été mis en place dans tous les services qui génèrent des recettes propres (hôtellerie, restauration, colloques, librairie-boutique, tourisme culturel). Cette démarche de développement a déjà porté ses fruits pour l'hôtellerie, les colloques et la librairie-boutique en 2014. Elle se traduit dans le BP 2015 par une augmentation de 2% an des recettes propres de l'EPCC par rapport au réalisé 2014.

### 4 – Une confirmation des risques annoncés en avril 2013

Les tableaux budgétaires joints précisent l'ampleur des enjeux financiers à dépenses égales, qui se situent autour de 100.000 € par an pour les années à venir. Toutefois, au regard du besoin de développement de certaines dépenses pour garantir le rayonnement culturel de la Saline dans la durée, telles que les dépenses liées à la communication ou à la programmation artistique, ce chiffre apparaît encore insuffisant.

Si les financements publics sont maintenus au niveau de 2012, alors seules les recettes propres de l'EPCC sont à même de financer la hausse de la masse salariale et des coûts de l'énergie. C'est pourquoi, en plus des plans d'actions mis en œuvre dans les services commerciaux (hôtellerie, restauration, colloques, librairie-boutique), la Saline a besoin de renouveler régulièrement ses contenus culturels (expositions) et ses équipements (mobilier, audiovisuel, véhicules...) pour rester attractive.

Si l'on suit cette tendance nationale de baisse de fréquentation des sites patrimoniaux en milieu rural, on prend la mesure du risque que représenterait une baisse possible des recettes pour les années à venir (billetterie + librairie) :

- Si la fréquentation baisse de 5% par an : - 45k€ / an.
- Si la fréquentation baisse de 15% par an : - 140k€ / an.

### 5 – Les pistes envisagées pour maintenir l'équilibre budgétaire

Toutefois, pour mieux maîtriser ces risques et, à l'inverse, **rester attractif, compétitif et se donner les meilleures chances de développer ses recettes propres**, les pistes de réflexion proposées par la Direction sont les suivantes :

1. Continuer à financer en 2015 les investissements productifs qui permettront d'améliorer l'attractivité de la Saline et de réduire ses charges de fonctionnement.
2. Diversifier les outils de médiation culturelle et de visite permanente du site patrimonial (applications smartphone, film sur l'histoire et le fonctionnement des deux salines...) afin d'attirer de nouveaux

publics et de mieux fidéliser les publics régionaux.

3. Renforcer la politique de communication de l'EPCC et encourager ses partenaires institutionnels à accentuer leur promotion de la Saline royale (CDT, CRT, CG25, région FC, services de l'Etat...).

## **Plan pluriannuel d'investissements 2015-2017 liés au patrimoine et aux équipements**

### 1 – Les investissements liés au patrimoine bâti (propriétaire) :

La Direction estime que la Saline a besoin d'investissements qui, pour certains, demandent une intervention directement liée au patrimoine bâti, en particulier :

- Des investissements conséquents permettant d'isoler thermiquement les bâtiments suivants : la Maréchalerie (salles de restauration, très coûteuses en hiver), les Berniers Est (salle Migeon, inexploitable car trop coûteuse en chauffage de novembre à mars inclus), la Berne Est (salles Vauban, Fourier et Sels Est).
- Une augmentation du nombre de ses chambres d'hôtellerie pour accueillir les événements qui à ce jour sont obligés de se tourner vers d'autres destinations, en raison de la faible capacité d'hébergement à la Saline et en première proximité.

De son côté, le Conseil général du Doubs, propriétaire du site, envisage d'investir en 2014-2017 (si ces propositions sont validées dans le cadre du vote du budget 2015 par l'assemblée départementale), avec l'aide de l'Etat et, en fonction des projets, de la région Franche-Comté, notamment dans les projets suivants :

- L'opération pluriannuelle de réfection des toitures de la Maréchalerie, des Berniers Est et des Commis Est. Trois phases sont prévues sur la période 2014-2017 dans le cadre d'une autorisation de programme de 1,9 M€. L'exercice 2015 verra la réalisation des travaux de couverture de la Maréchalerie.
- Dans le cadre du budget 2015, il est proposé 200 000 € au titre des travaux d'entretien permettant :
  - o Une tranche de remplacement de fenêtres (de l'ordre de 60 000 €)
  - o La réfection de sanitaires (de l'ordre de 35 000 €).
  - o Le solde de mise aux normes du SSI.
  - o Pour les chaufferies, l'année 2015 permettra de préciser le mode de remplacement des chaudières. Sera étudiée prioritairement la possibilité d'énergie renouvelable (chaufferies bois, géothermie).

### 2 – Les besoins d'investissement de l'EPCC pour 2015-2017 :

Parmi les projets d'investissement 2015, en dehors des Travaux Réalisés Par Nous-Mêmes, la Direction propose :

- L'enrichissement de nos outils de médiation pour les visites permanentes du site patrimonial (une application smartphone pour le parcours enfants, une série de jeux pédagogiques sur tablette numérique...),
- Le remplacement progressif du mobilier dédié aux espaces commercialisés (restaurant, salles de colloques, salons de l'hôtel),
- Le remplacement d'un véhicule utilitaire par année,
- Le lancement de la 1ère tranche du chantier de signalétique (étude et conception).
- Le changement du revêtement de sol de la salle Migeon.
- Le remplacement de la tondeuse pour les espaces verts (qui risque à tout moment une panne définitive).

Et pour les années 2016-2017 :

- La réalisation du film sur l'histoire et le fonctionnement des salines d'Arc-et-Senans et de Salins-les-Bains, envisagé dans notre plan d'actions UNESCO depuis 2009. Cela répondra aux demandes d'une partie de nos visiteurs qui parfois ne savent pas précisément ce qu'ils viennent voir et ne suivent pas toujours de visite guidée.
- Création de visites numériques en autonomie (technologie NFC, pour tous les bâtiments non concernés par la visite guidée) pour enrichir les contenus patrimoniaux proposés aux visiteurs tout au long de l'année.
- Bornes interactives (écrans tactiles) dans les musées pour les enfants.
- La 2<sup>nd</sup>e tranche du chantier de signalétique (réalisation).
- Le renouvellement du matériel de billetterie (imprimante des billets d'entrée, imprimante des reçus, écrans tactiles, tiroir-caisse...).

## Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

- La numérisation des ektachromes confiés à la Saline par de grands photographes du Patrimoine tels que Georges Fessy et l'achat de meublier pour la conservation de la photothèque. L'enjeu consiste à créer un fonds documentaire et iconographique qui pourra être mobilisé pour l'édition d'ouvrages de référence sur le patrimoine de la Saline, pour la création d'applications numériques, ou d'expositions photographiques.

### 3 – Le plan de financement du PPI de l'EPCC pour les années 2015-2017

En 2015, le Conseil régional de Franche-Comté sera sollicité principalement pour le financement à hauteur de 40% des dépenses d'investissements relatifs à la valorisation et la sensibilisation au patrimoine :

- La création d'un jeu de découverte interactive de la Saline sur mini-iPad pour les enfants: 17 k€ x 40% = 6.800 €
- La création d'une application smartphone « Radio fantôme » pour les enfants : 15k€ x 40% = 6.000€
- Les phases d'étude et de conception du chantier de signalétique interne : 40 k€ x 27% = 10.700 € (via l'appel à projet annuel « tourisme » du Conseil régional).

La DRAC est sollicitée pour les mêmes projets et à la même hauteur que le Conseil régional.

Le Conseil général du Doubs a fait savoir qu'il prioriserait dans son intervention 2015-2017 ses investissements en tant que propriétaire (réfection des toitures, remplacement des fenêtres, réfection des sanitaires), qui n'apparaissent donc pas dans le Plan Pluriannuel d'Investissement de l'EPCC. La collectivité départementale est toutefois sollicitée pour le cofinancement de la 1<sup>ère</sup> tranche du chantier de signalétique interne à la même hauteur que les autres partenaires.

Enfin, de la même façon que l'année passée, l'EPCC prévoit de financer une partie de ses besoins d'investissement sur son excédent de gestion 2014.

### **Renouvellement de la ligne de trésorerie pour 2015**

Une ligne de Trésorerie avait été souscrite en 2014 par l'EPCC pour un montant de 350 000 euros. Le contrat passé arrivant à échéance, une consultation doit être lancée pour permettre à notre Etablissement de souscrire une nouvelle ligne de Trésorerie pour l'année 2015, pour un montant de 350 000 euros.

Les critères de sélection des offres par ordre de priorité seront les suivants :

- Les conditions financières proposées (marges, index, calculs des intérêts, commissions éventuelles).
- La valeur technique de chaque offre et la souplesse d'utilisation de la ligne de trésorerie (gestion dématérialisée pour effectuer des tirages/remboursements, suivi interactif des mouvements...).

### **Demandes de subventions 2015**

Dans le but de financer les opérations « Portes du temps », le Festival des Jardins et les outils numériques de médiation culturelle prévus dans son plan pluriannuel d'investissement, l'EPCC envisage de solliciter les subventions rassemblées dans le tableau suivant :

Projets	Budget du projet	Financiers sollicités	Subvention demandée	% de la subv. / budget du projet
<b>BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2015</b>				
Portes du temps	34 800 €	DRAC	10 000 €	29%
		DG Patrimoine	5 000 €	14%
		DRJSCS	5 000 €	14%
Festival des Jardins	230 000 €	DRAC	30 000 €	13%
<b>BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015</b>				
Outils numériques de médiation culturelle	59 466 €	DRAC	20 000 €	34%
		Région FC	23 466 €	40%

## Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Pour que ces demandes soient recevables, les financeurs publics demandent qu'une délibération du Conseil d'Administration désigne la personne habilitée à engager l'établissement, en l'occurrence, les co-Directeurs par intérim de l'EPCC.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le budget primitif 2015, en fonctionnement et en investissement, tel que présenté dans la maquette jointe au rapport; de valider le plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2015-2017 de l'EPCC et sa tranche opérationnelle 2015; d'autoriser la Direction à procéder au renouvellement et à l'utilisation d'une ligne de trésorerie concernant l'année 2015 pour un montant de 350 000 euros après mise en concurrence d'établissements bancaires, sur la base de critères de jugements tels que définis supra et d'autoriser la Direction de l'EPCC à adresser de nouvelles demandes de subventions pour l'année 2015 telles que présentées ci-dessus.

### Vote à main levée

Membres : 15

Pour : 15

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

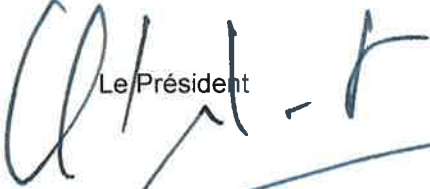
#### APRES AVOIR VOTE

**ADOpte** à l'unanimité le budget primitif 2015, en fonctionnement et en investissement, tel que présenté dans la maquette jointe au rapport.

**VALIDE** à l'unanimité le plan pluriannuel d'investissement 2015-2017 de l'EPCC et sa tranche opérationnelle 2015.

**AUTORISE** à l'unanimité la Direction à procéder au renouvellement et à l'utilisation d'une ligne de trésorerie concernant l'année 2015 pour un montant de 350 000 € après mise en concurrence d'établissements bancaires, sur la base de critères de jugements tels que définis supra.

**AUTORISE** à l'unanimité la Direction de l'EPCC à adresser de nouvelles demandes de subventions pour l'année 2015, telles que présentées ci-dessus.

  
Le Président  
Claude JEANNEROT

Préfecture de la Région Île-de-France  
115 Avenue du Empire  
Contrôle de légalité  
Reçu le 28 JAN. 2015

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans  
Certifié exécutoire par le Président du  
Conseil d'Administration  
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 28.01.15  
Et de la publication le : 28.01.15

